

Activité médicale entre tradition et changement sociétal

Société médicale du canton d'Uri

Reto Ludwig

Histoire

Les médecins exerçant dans le canton d'Uri sont mentionnés par leur nom dans l'annuaire fédéral depuis 1843. En 1872, les médecins uranais ont rejoint l'ancienne Société médicale du canton de Lucerne pour fonder la Société des médecins de Suisse centrale. En 1888, Uranais et Schwytzois ont créé une société commune regroupant déjà quatre médecins uranais. S'en suivit un regroupement avec les Unterwaldiens pour former la Société médicale de Suisse primitive dont l'existence s'est prolongée jusqu'en 1920 environ. Le 23 novembre de cette même année, la Société médicale du canton d'Uri voit le jour et regroupe neuf médecins. Aujourd'hui, notre société compte 50 membres, dont près d'un quart sont des médecins d'hôpital, et reste la plus petite société médicale helvétique. La réalité quotidienne d'un petit canton comme le nôtre reflète étonnement bien les thèmes évoqués dans les débats nationaux au sujet des difficultés du domaine de la santé.

Situation actuelle

Vers l'extérieur, la garantie des soins médicaux et la promotion de la santé auprès de la population sont des missions essentielles ancrées dans nos statuts. Les médecins praticiens (et plus en plus de confrères féminins) exercent tous dans la médecine de premier recours. Tout comme les quelques spécialistes. Une participation au service de garde reste un devoir. En raison d'un manque réel de médecin de premier recours, la limite d'âge a été récemment supprimée.

Il n'est pas rare que dans la tradition familiale, la médecine de premier recours en région de montagne implique une relation particulièrement étroite entre le médecin et le patient, et ce tout au long d'une vie ou du moins de l'exercice de la profession. Chez nous, la médecine de premier recours rime aussi avec une gestion de cabinet différente et un nombre de visites à domicile plus élevé que la moyenne ainsi que, pour certains confrères, des consultations à l'extérieur. Une activité passionnante, variée et exigeante. Rien d'étonnant donc qu'une relation médecin-patient aussi com-

plexe que traditionnelle ressente avec émoi les changements de la société et l'évolution des facteurs externes. Nous considérons que notre profession est encore très ancrée dans la population. La récompense de notre engagement se traduit par beaucoup d'estime et une grande confiance.

Perspectives

Afin de poursuivre notre mission avec compétence et de répondre à la confiance qui nous est accordée, nous devons disposer (outre les compétences spécifiques acquises par la formation postgraduée et continue) de connaissances relatives aux instruments utilisés en cabinet médical. Je pense notamment à la radiologie, au laboratoire et à la propharmacie. La remise des médicaments par le médecin, synonyme d'un approvisionnement médical simple, garantit la sécurité des soins médicaux pour les aînés et les malades les plus gravement atteints dans les régions reculées. C'est à ce titre et par tradition, que l'importance de la dispensation directe des médicaments par le médecin est inscrite dans la loi sanitaire du canton.

Comme partout ailleurs, le corps médical uranais souffre de vieillissement. Que restera-t-il des jeunes médecins prêts à s'engager avec joie dans la création de leur propre cabinet, si les règles du jeu de ces prochaines années sont inconnues et si les prises de position politiques sur le maintien de la médecine de premier recours ne savent pas se faire l'écho des réalités locales? Ce qui nous différencie des autres corporations, c'est notre volume réduit. Cet avantage se transforme aujourd'hui en inconvénient dans la mesure où nous manquons de ressources et de réserves en personnel. Les changements structurels se répercutent chez nous avec beaucoup plus de rapidité, ils sont durables et irrévocables.

Nous accueillons de nouveaux confrères à bras ouverts. Tout nouveau médecin qui viendra s'installer chez nous trouvera un environnement amical et collégial, une population ouverte et reconnaissante et un espace de vie passionnant.

Correspondance:
Dr Reto Ludwig
Président
Bahnhofstrasse 51
CH-6460 Altdorf
Tél. 041 870 86 66
Fax 041 870 86 64
r.ludwig@hin.ch